

ANTI-INFECTIEUX

NOVAMOX



**Poudre soluble  
Antibiotique à large spectre**

**Composition**

Amoxicilline 10g  
Excipient q.s.p. 100g

**Indications**

Infections sensibles à l'amoxicilline

- Volailles : Colibacillose, Salmonellose, Coryza aviaire, Surinfections des maladies virales.
- Veaux, agneaux : Infections respiratoires, Infections digestives, Panaris.
- Cheval : Infections respiratoires, Infections à E.coli, streptococcus, Proteus et Klebsiella.

**Posologie**

Diluer dans l'eau de boisson ou mélanger à la ration alimentaire

La dose est de 10 mg/Kg/jour d'amoxicilline (100 mg/Kg/j de Novamox).

- Volailles : En milieu infecté la dose est de 20mg/kg/jour d'amoxicilline, soit un sachet de 500 g de Novamox pour 2500 kg.

Il est conseillé d'administrer la dose en « pulse-dosing ».

- Autres espèces : 10mg/kg/j d'amoxicilline (100 mg/Kg/j de Novamox).

En cas d'infections graves, doubler la dose.

La durée du traitement est de 3 à 5 jours.

**Contre indications**

Allergie connue à l'amoxicilline et/ou aux pénicillines. Ne pas donner aux poules pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.

**Délais d'attente**

Viande et abats : 2 jours.

**Conditions de Stockage**

Dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité et de la lumière.



**Présentation**

Sachets de : 100g, 200g, 500g et 1 kg.

N22